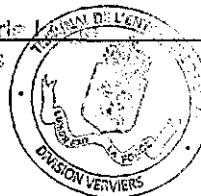




Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Tribunal de l'entreprise de
Division Verviers

12 AOÛT 2022

Le greffier
Greffé

F

IV

***22101454***N° d'entreprise : **0444 408 270**

Nom

(en entier) : **BEBRONNE-MEYERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Scieries 6 - 4950 WAIMES****Objet de l'acte : Gratuité d'un mandat**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.07.2022

Après avoir exposé l'objet de la réunion, l'assemblée confirme, à l'unanimité, que le mandat de l'administrateur suivant est exercé à titre gratuit :

-Monsieur José BEBRONNE, domicilié à Rue des Scieries 6 – 4950 WAIMES.

La décision prend effet immédiatement.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Madame Josiane HECK, expert-comptable, administrateur de la SC Fiduciaire Thissen & Partners, dont le siège social est situé Rue de Bouhémont 21 à 4950 WAIMES, et identifiée à la BCE sous le numéro 0473.937.644, agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

Josiane HECK
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).